

OCTOBRE 1995



# INFORMATIONS VERNIER

## LA VIOLENCE A L'ÉCOLE

Cette rentrée scolaire s'est caractérisée par un plus grand nombre ou une plus grande médiatisation des affaires de violence à l'école. Au-delà des chiffres, nous avons désiré comprendre le pourquoi de ce phénomène avec

l'aide de responsables de l'enseignement primaire et secondaire œuvrant sur le territoire de la commune.

L'occasion de voir aussi comment ces derniers réagissent.



Photographe / Len SIRMAN

# SOMMAIRE

## Le thème

### 3 La violence à l'école

La violence provient de tous les milieux socio-culturels.

Son apparition à l'école s'est déplacée de la 9ème à la 6ème primaire.

Quelles en sont les causes et que peut-on faire ?

## Nouvelles communales

6 Le point vert : compost régional ou local ?

8 Conseil municipal : la STEP d'Aire est trop polluante

9 Conférence-débat pour les aînés

10 Service des sports

11 Vente-échange et location de costumes de l'Escalade

11 Quels documents apporter pour obtenir une carte d'identité ?

12 Agenda

13 Vos petites annonces

## Infos-quartier

14 Soirée d'information sur l'extension de Balaxert

15 Il fut un temps où la musique adoucissait les moeurs...

## Renseignements utiles

### Administration municipale

#### Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 306 06 06

Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

#### Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30

Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

**Pompes funèbres**, tél. 342 30 60

#### Location des locaux communaux

Rue du Village 1, tél. 306 06 76

#### Centre de voirie

(Routes, parcs et promenades, TPV)

Via Monnet 3, tél. 306 07 67

#### Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

#### Locaux de vote

##### Vernier I (Vernier-Village)

Ecole primaire de Vernier-Place

##### Vernier II (Châtelaine-Balexert)

Ecole primaire de Châtelaine

av. de Châtelaine 84

##### Vernier III (Aire-Le Lignon)

Ecole primaire d'Aire

Ch. du Grand-Champ 11

##### Vernier IV (Les Avanchets)

Ecole d'Avanchet-Jura

Rue du Grand-Bay 13

### Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96

Route du Bois-des-Frères 30

**Service du feu**, tél. 118

**Gendarmerie genevoise**, tél. 117

**Poste de Châtelaine**, tél. 796 25 11

#### Police municipale

**Mairie de Vernier**, tél. 306 06 06

#### Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

#### Poste des Avanchets

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

#### Poste du Lignon

Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

#### Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

#### Médecins

**Urgence AMG**, tél. 320 25 11

**SOS Médecins**, tél. 348 49 50

#### Hôpitaux

**Hôpital cantonal**, tél. 372 33 11

**Hôpital de la Tour**, tél. 780 01 13

#### Centre antipoisons

**Appel urgent**, tél. 01/251 51 51

#### Bourse aux vêtements

Chaque mardi de 14h à 17h,

le 2ème jeudi du mois de 18h à 20h,

sous-sol de l'école des Ranches

### Services sociaux

#### Service social communal

Rue du Village 1, tél. 306 06 20

#### Permanence chômage

Tél. 797 20 98

Chaque lundi et jeudi de 9h à 12h

Maison de quartier d'Aire-Le Lignon

#### Centre social des Avanchets

Rue Grand-Bay 18, tél. 796 59 30

#### Centre social de Châtelaine

Ch. de l'Etang 2, tél. 979 06 06

#### Centre social du Lignon

Av. du Lignon 78, tél. 796 63 11

#### Service d'aide à domicile A.G.A.D.

Tél. 979 06 06

#### Service d'aide et de soins

communautaires, tél. 979 06 06

**Repas à domicile**, tél. 827 85 00

**SOS enfants**, tél. 312 11 12

**La Main tendue**, tél. 143

#### Conseils juridiques (sur rendez-vous)

**Mairie de Vernier**, tél. 306 06 06

Un lundi sur deux, de 16h30 à 18h30

#### Centre social du Lignon

Tél. 796 63 11

Chaque mardi, de 16h30 à 18h30

### Edité par l'Administration municipale

Thème (pages bleues)

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (vertes)

Robert BORGIS

PAO - production et publicité

Mlle Malory MEX et

Mme Josiane BERNASCONI

Mairie de Vernier

Rue du Village 9 - Case postale 520

Tél. 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,

sur papier offset extra-blanc mat,

sans chlore.

Prochain numéro :

#### Les aînés

**parution 17 novembre**

délai rédactionnel 27 octobre

Journal tiré à **14'500** exemplaires

## La violence à l'école

Avant tout, tentons de comprendre le phénomène de la violence.

Pour ce faire, il faut en chercher les sources, les racines, en se penchant en premier lieu sur l'école primaire.

«A mon avis, la cause de la violence, est due à un milieu qui s'est désorganisé. La violence n'est pas à chercher dans la nature d'un individu, mais dans sa relation avec son milieu» estime Françoise JAQUEMET, inspectrice responsable des classes spéciales de la rive droite. Ces classes, au nombre de dix sur Vernier, distillent un enseignement spécialisé à des enfants ayant éprouvé un certain nombre de difficultés. Le but est de travailler à les réintégrer dans le système ordinaire. Ces lieux de passage, et non d'exclusion, accueillent au maximum dix enfants.

Mme JAQUEMET relève encore une autre cause liée à la désorganisation du milieu : la perte des rituels. «Il faut rejouer un rôle d'initiation. Et pour ce faire, il faut cesser d'infantiliser les enfants». Autre source de violence chez l'enfant : les problèmes d'iden-

tité. L'enfant doit savoir où sont ses marques, sinon cela le fragilise.

Deux constatations sont faites : la violence, quelle que soit sa forme, provient de tous les milieux et ce, quelle que soit l'origine culturelle. D'autre part, on assiste à un phénomène de précocité de la violence, notamment verbale. Son apparition s'est déplacée de la 9ème à la 6ème primaire.

### Des fautifs ?

Quels sont les responsables de ce phénomène de précocité de la violence et de son relatif développement ?

Les «coupables» sont nombreux : les parents, la publicité, la télévision ou encore la crise économique.

Aux yeux de Thérèse GUERRIER, directrice à la Direction générale de l'enseignement primaire, lorsque l'on parle de violence, «il faut aussi parler du mal-être, de la violence que les jeunes tournent contre eux-mêmes» (tentative de suicide, absorption de drogues ou de médicaments).

«Les enfants subissent les conflits familiaux (divorce, etc.), ils peuvent être maltraités, voire abusés» ajoute Mme GUERRIER.

Effectivement, une récente enquête portant sur plus d'un millier d'adolescents genevois de 14-15 ans indique des chiffres stupéfiants : 31,9% des filles et 10,8% des garçons déclarent avoir été victimes d'abus sexuels de tous ordres.

Parmi les enfants abusés, 38% l'ont été avant l'âge de 12 ans. Or, il n'est pas rare que les victimes se réfugient dans le silence et ne trouvent d'autres issues que la décompression, la violence ou même la tentative de suicide. «A l'école, nous voyons des enfants qui subissent de la violence et réagissent ensuite par rapport à cela» déclare Thérèse GUERRIER.

Autre inquiétude, les modèles véhiculés par la publicité. La violence physique y tient de plus en plus lieu de dialogue. On banalise les actes de violence, tel que la possession d'une arme ou le racket. «Nous travaillons abondamment là-dessus dans les écoles.



Photographe / Len SIRMAN

Nous tentons de leur faire découvrir des jeux où même s'il y a affrontement, il n'y a pas de perdant. Les enfants apprennent à s'écouter» raconte Muriel HERNOT, inspectrice en charge de 1450 élèves sur la commune. Avec sa collègue Eliane ROCHAT, elles sont responsables de la marche des écoles, du suivi de la scolarité de l'élève, du suivi pédagogique. Elles organisent également la répartition des élèves. Les inspectrices sont les seules personnes à suivre les enfants de 4 à 12 ans. Ces femmes jouent un rôle charnière pour que tous les rouages fonctionnent. Elles sont à la disposition des enseignants en cas de problèmes, notamment en cas de violence. Lorsqu'un enseignant se retrouve face à un acte violent, il cesse de penser. Il est ému, impressionné, sous le choc. «Il s'agit parfois d'aider les enseignants à se remettre à réfléchir, tous ensemble. On doit reprendre avec précision ce qui s'est passé et comprendre ce que chacun a voulu exprimer par cette violence. Le but n'est pas de disqualifier tel ou tel professeur, mais de chercher des solutions alternatives et d'éviter qu'il se retrouve seul» poursuit Françoise JAQUEMET.

### Rôle de la famille

«Nous étions constamment en train de projeter la faute sur les familles et inversement, il faut éviter cela» relève Françoise JAQUEMET. Thérèse GUERRIER précise : «Chacun a sa place et son rôle à jouer. Il est hors de question que l'école se substitue aux parents». Et de raconter une anecdote par rapport à la responsabilité de l'école, une histoire de pantoufles : «Les gosses allaient mettre des pantoufles jusque dans les bidets des WC, c'était l'anarchie totale. Nous nous sommes rendus compte que dans l'école en question, chaque classe avait sa façon de faire. Il n'y avait aucune cohérence commune». Une fois une règle commune adoptée, le problème des pantoufles a disparu. «Les enfants et les adultes réagissent avec violence dans un milieu désorganisé» rappelle Mme JAQUEMET à l'appui de cette anecdote. Cela signifie un retour à

certaines règles. «Il faut marquer l'organisation et rappeler aux enfants qu'il y a des générations». Bref, il ne faut pas «copiner» avec l'enfant ou l'enseignant. En étant trop cool, l'enseignant perturbe l'enfant. Il lui enlève ses repères. Résultat : il n'y a pas forcément plus de violence, mais lorsqu'elle se manifeste, elle est plus inconsciente. La culpabilisation, le sens des valeurs sont moins forts.

«Les récréations où il y a le plus de perturbations sont celles qui sont surveillées justement par l'enseignant qui n'est pas à cheval sur le règlement. Les enfants en profitent».

Pour lutter contre cela, un des moyens consiste à recréer une culture d'école, un regard commun entre tous les enseignants. Cette action est en cours.

### Avec les parents

Une des caractéristiques du primaire est que la relation famille/école y est indispensable, contrairement au cycle où les enseignants travaillent plutôt avec les jeunes directement. C'est ainsi que les parents ont été sensibilisés par des spectacles sur l'importance du respect de l'autre.

Un travail de 3 ans sur la Déclaration des droits de l'enfant s'est effectué à Vernier. «Il a fallu sensibiliser les enfants et les parents au fait qu'ils ont des droits et des devoirs.

Nous essayons de dire aux parents : l'école complète l'éducation de la famille. Seuls, nous ne pouvons pas tout faire. Pour cela, nous essayons de rencontrer les parents, de discuter avec eux» raconte Muriel HERNOT. «Il est clair que nous devons prendre en compte les valeurs des parents dans ce dialogue. Car notre pratique au quotidien n'est pas forcément toujours adaptée» juge Mme GUERRIER. «Dans mon action quotidienne, j'essaie de développer la responsabilisation de chacun. Nous avons tous à prendre des responsabilités» ajoute Mme HERNOT.

Différents organismes existent qui sont à disposition des enseignants pour les aider. Il y a par exemple le groupe «le Point». Il s'agit d'un lieu d'accueil, situé à Plainpalais (2, rue Dubois-Melly), animé par une équipe de prévention et destiné aux jeunes jusqu'à

18 ans. Ce lieu assure une permanence du lundi au vendredi de 17h à 19h30. Le Service médico-pédagogique met également des gens à disposition en permanence dans les écoles, généralement des psychologues. Enfin, n'oublions pas les infirmières qui jouent un grand rôle auprès des enfants. Ces personnes sont autant d'antennes prêtes à répondre et à détecter les problèmes. «Notre souci, c'est d'anticiper, de pouvoir entendre l'enfant, d'entendre son mal-être» déclare Thérèse GUERRIER.

### Le secondaire

La situation dans le primaire est essentiellement celle d'une violence verbale. Le problème est tout autre au cycle d'orientation. La violence sous toutes ses formes (subie, exprimée, contenue, vue, entendue, morale et physique) prend une autre ampleur chez les adolescents. Cela va de la simple bousculade, au port d'armes blanches, voire dans certains cas de racket. Cela comprend également les problèmes de vandalisme, les tags, le vol, les propos racistes ou sexistes, les lettres anonymes, les assauts sexuels, etc. La violence peut également provenir de l'enseignant, lorsqu'il ordonne des sanctions disproportionnées ou injustes.

Face à ces problèmes, communs à l'ensemble des cycles à des degrés divers, que font les deux établissements où se rendent les enfants verniolans ? Les élèves du Lignon et de Vernier-Village fréquentent le cycle du Renard, ceux des Avanchets et de Châtelaine (en partie) vont aux Coudriers.

«Notre école travaille sur le phénomène de la violence depuis trois ans. On ne peut pas parler de la violence, mais des violences» relève Yves RICHARD, directeur du cycle des Coudriers. Celui-ci accueille environ 650 élèves de 55 nationalités différentes, ce qui ne va pas toujours tout seul. Mais seul 10% de ceux-ci posent parfois quelques problèmes.

Yves RICHARD a son explication sur l'augmentation des problèmes de violence : «L'introduction des mesures de surtaxes HLM a fait fuir de nombreuses familles de classe moyenne.

## La violence à l'école

On assiste ainsi à une paupérisation de certains quartiers, d'autant que depuis 5 ans beaucoup d'élèves ont des parents au chômage.

A cela, se mêle le fait que les adolescents distinguent de moins en moins bien la fiction de la réalité. Les jeux vidéos, très répandus, leur donnent l'obligation de détruire l'autre pour gagner. De plus, les familles n'arrivent plus à communiquer, on regarde la télévision en mangeant. Enfin, les perspectives d'emploi sont sombres, ce qui renforce le credo de la génération à l'avenir incertain».

### Déscolarisation

Ce contexte favorise l'émergence de violences. C'est évident. On assiste à une déscolarisation. De plus en plus d'élèves manquent les cours, s'isolent et ne parviennent plus ensuite à se réinsérer. D'autres perdent leur place d'apprentissage après les 3 mois d'essais et ne savent plus où aller ensuite. «Une quinzaine d'enfants fuguent chaque année et un certain nombre nous échappe, malgré l'appui de l'Eclipse, de groupe Brico-jeunes et de l'ensemble des travailleurs sociaux de Vernier» constate Yves RICHARD. A cela s'ajoute un certain affaiblissement de l'image de l'école («pourquoi apprendre?»).

Yves RICHARD observe un phénomène nouveau : ce n'est plus le quartier qui fait fixation. Depuis 3 ans, les jeunes en marge bougent et se déplacent sur l'ensemble de la rive droite. Ils ne s'arrêtent plus aux frontières de leur quartier et se rencontrent fréquemment le soir, au parc Geisendorf par exemple.

Face à cette conjoncture de situations problématiques, que faire ? Un vaste travail de sensibilisation s'effectue. Les enseignants du secondaire ont d'intenses relations avec la Protection de la jeunesse et ses 25 intervenants. De même, ils entretiennent d'excellents contacts avec la Brigade des mineurs, le Tribunal de la jeunesse et le Juge pour enfants.

Par contre, la collaboration avec l'Association des parents d'élèves (APECO) est plus ardue, du fait que peu de parents se mobilisent.

Le comité de l'APECO peine à trouver ses cinq membres.

Des informations sont données lors des inscriptions aux parents de nouveaux élèves. Récemment, Yves RICHARD communiquait par ce biais aux parents quelques réflexions inspirées d'un article de «Sélection du Reader's Digest» de mars 1995. Par exemple : «Encouragez votre enfant à parler de ce qui lui arrive, prenez-le au sérieux, ne minimisez pas son histoire».

Pour le directeur du cycle du Renard,

Harry KOUMROUYAN, il s'agit plutôt «d'agir dans la vie quotidienne.

J'essaie de maintenir le bâtiment propre, des choses relativement banales. Je crois à la qualité de l'écoute».

### Actions concrètes

Au Renard, Harry KOUMROUYAN n'a pas fait une thématique sur la violence. «Nous avons comme d'habitude un comédien qui met sur pied avec les élèves une pièce de théâtre en fin d'année. Il les invite à parler



Photographe / Len SIRMAN

d'eux. Le problème de la violence y est traité parmi d'autres».

Autre démarche aux Coudriers où une commission s'est réunie longuement. L'année 1995-1996 y a été décrétée «année sans violence». Une série d'actions sont prévues. Un séminaire à l'attention des enseignants se tiendra ces prochains jours avec un conférencier français sur la façon de prévenir les conflits et la violence.

En fin d'année aura lieu une journée décloisonnée durant laquelle il n'y aura plus d'horaire scolaire, mais une succession de productions des différentes créations culturelles qui auront été réalisées durant l'année (théâtre, musique, dessins, etc.). Un espace-élèves a été inauguré au rez du bâtiment avec un mobilier simple «afin qu'ils aient un coin à eux, sans avoir

toujours à attendre debout».

La pratique par rapport aux retenues va être modifiée. Il s'agira désormais non pas de perdre son temps, mais d'effectuer une tâche. Une réflexion est en cours pour accueillir les élèves le matin et l'après-midi.

Autre initiative qui devrait voir le jour au printemps 1996 et qui est destinée aux élèves en rupture : «la marge en avant». Il s'agit de donner la possibilité aux jeunes en phase de déscolarisation d'utiliser les moyens vidéos et télévisuels dont le cycle des Coudriers dispose.

Ils seront ainsi en situation de création et de production d'un film.

«En ayant un moyen d'exprimer leur malaise, ces jeunes sortiront quelque chose» estime Yves RICHARD.

Enfin, toujours par rapport aux jeunes

en dérive, la direction des Coudriers a encore un autre projet. Afin de remettre les jeunes déscolarisés sur le chemin de l'école, de les récupérer, il faut trouver une voie intermédiaire, car ils ne pourront revenir du jour au lendemain. Une solution a été testée dans un lycée de Saint-Denis (banlieue parisienne) : l'auto-école. Il s'agit de trouver un lieu, en dehors de l'école, où vont certains professeurs à temps partiel. Ce projet intéresse d'ailleurs Mme le Maire Gabrielle FALQUET. Autant de pistes intéressantes qui permettront à des jeunes désorientés de se raccrocher à un avenir, de quitter une fuite en avant destructrice, de découvrir leurs capacités et d'être mieux dans leur peau.

Serge GUERTCHAKOFF

## Le vert

### Composter ? Oui, mais... régional ou local ?

Après quelques années de collecte hebdomadaire des déchets verts, la commune d'Olten (18 000 habitants) a décidé en 1989, après la fermeture de la place de compostage centralisée de Schönenwerd, de développer en priorité le compostage décentralisé (dans les jardins et dans les quartiers par des groupes d'habitants).

Suite à l'engagement d'un conseiller en compostage en 1990, l'essor du compostage de quartier en ville d'Olten a été fulgurant : 3 «compost» de quartier en 1990, actuellement **50 places pour environ 4000 familles**.

**Trois cent trente bénévoles** occupent de leur entretien. **Trente places de broyage** offrent un service régulier tous les 15 jours au printemps et en automne.

Un bulletin officiel "l'offensive compost" paraît 2 à 3 fois par année.

Par ces différentes actions, 400 tonnes de matières organiques ont pu être traitées par compostage dans les quartiers (**50 kg par habitant et par an**).

Une évaluation est en cours pour déterminer le succès du compostage par les particuliers dans leur jardin.

Question coût de l'opération, la commune dépense environ 5 francs par habitant et par an.

Un bon placement, puisqu'avec des coûts de traitement inférieurs à la collecte et traitement par compostage sur une place régionale, les activités réalisées contribuent à la responsabilisation des citoyens et à une amélioration du tissu social.

## COURRIER DES LECTEURS

MERCI

Au nom des participants à la balade sur l'HELVETIE ce mercredi 13 septembre, je viens vous dire, madame la Conseillère et vous tous les organisateurs, un très grand merci pour cette croisière si réussie.

«On y va ou pas ?» C'était la question de plusieurs.

En effet, les bondes du ciel se déversaient avec ardeur. Plus de cent ont renoncé, c'est dommage, car les 375 courageux qui sont venus ne l'ont pas regretté.

Beauté des côtes (que l'on voyait quand même), ambiance de danse et occasion de revoir bien des amis, collation surabondante pour remplacer les manquants.

Tout y était et, si le soleil n'était pas à l'extérieur, il était rayonnant dans les coeurs.

Oui, UN GRAND MERCI à nos autorités communales d'avoir tout si bien organisé.

Un heureux,

Robert Lombard

# FUDO-SHIN KARATE-DO



ECOLE DES JARDINS DU RHÔNE  
57, AVENUE DES EIDGUENOTS - AIRE



TEL. 796. 94. 61

**Professeur : VINH PHAN**

-Ceinture noire 2ème Dan  
-5ème au Championnat d'Europe 1993

Cours : \* Débutants \* Enfants dès 8 ans  
\* Avancés \* Self-défense



## G. SARACINO

TRAVAUX DE PEINTURE  
PAPIERS PEINTS  
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier:  
46, r. Virginio-Malnati  
1217 MEYRIN

2 A, ch. du Sorbier  
1214 Vernier  
Tél. 341 08 43

Natel: 077 25 73 10

## Ecole BER Genève

Classes du **CYCLE** et  
10<sup>e</sup> degré préprofessionnel  
**paramédical**

ou en  
**économie**

Cours d'été  
Français pour étrangers

Secrétariat **médical**  
Secrétariat

A votre service  
depuis 1952

Centre ville  
Petits effectifs

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg



*Henry Maestre*  
*Horloger*

Réparations - Restaurations  
de toutes

**PENDULES**

9, rue de la Puiserande Tél. 329 23 82

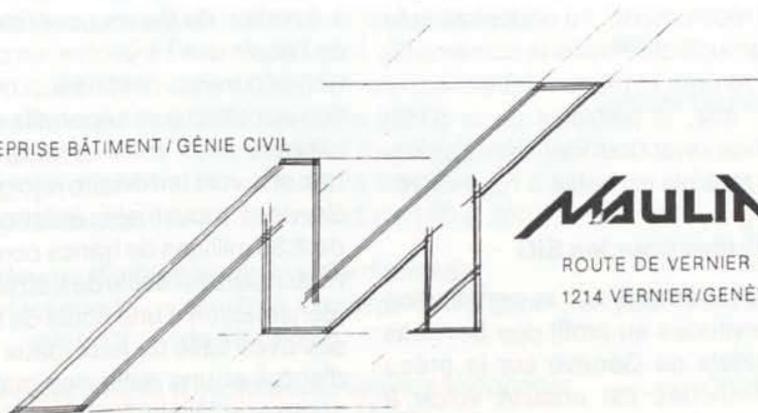
## GIUSEPPE FURCOLO



8d, chemin Mouille-Galand  
1214 Vernier  
Téléphone 341 18 56  
Fax 341 23 21

Maçonnerie - Paysagiste  
Aménagements extérieurs  
Entretien des jardins  
Clôtures - Piscines

ENTREPRISE BÂTIMENT / GÉNIE CIVIL



**MAULINI**

ROUTE DE VERNIER 203  
1214 VERNIER/GENÈVE

**Vincent  
PELLERITI**



MENUISERIE - AGENCEMENT  
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine  
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

### Séance du 12 septembre 1995

Mme le Maire Gabrielle FALQUET informe les élus que le Parlement des jeunes s'est constitué le 11 septembre dans la salle du Conseil municipal en présence d'une cinquantaine de jeunes.

Par ailleurs, à fin juillet 1995, la commune comptait 28'685 habitants et 1091 chômeurs. La commune a ouvert six nouvelles classes, accueillant l'équivalent de 150 enfants.

En ce qui concerne la Fondation des maisons communales (FMCV), le Conseil administratif a décidé ses trois priorités : achever les constructions en cours, gérer le parc immobilier au mieux, et mener à bien le projet de la Via de Coisson. Quant à l'avenir, tout nouveau projet devra préalablement passer par le Conseil administratif et le Conseil municipal. «Nous souhaitons éviter ainsi tout climat de suspicion» relève Mme le Maire.

### Chemin de l'Etang

Les deux délibérations relatives à l'aménagement futur du chemin de l'Etang, l'une à la modification des zones, l'autre au plan localisé de quartier, sont renvoyées à la quasi-unanimité en commission après discussion.

Rappelons qu'un projet existe de réaliser dans le périmètre concerné un complexe commercial et administratif d'une surface brute de plancher d'environ 18 000 m<sup>2</sup>, lequel disposerait d'un parking souterrain de 400 places (dont l'accès serait du côté du bowling). La Coopérative d'habitation des cheminots s'est manifestée pour exprimer son opposition à un tel projet.

### STEP d'Aïre

Roger FROESCH (rad) et François AMBROSIO (rad) présentent une résolution concernant la station d'épuration (STEP) des eaux d'Aïre. Elle invite le Conseil administratif «à intervenir énergiquement auprès du Département de l'intérieur, de l'environnement et des affaires régionales pour qu'il prenne les mesures nécessaires afin d'adapter la STEP d'Aïre



La station d'épuration d'Aïre

pour rendre ses rejets conformes aux normes légales».

En effet, si l'on se réfère au Bilan de santé environnementale genevois, établi en juin 1993 par l'Ecole Polytechnique fédérale de Lausanne : «La charge polluante rejetée au Rhône par la surcharge de la STEP d'Aïre représentait en 1988 une pollution équivalente à celle produite par 30 000 habitants dont les eaux n'auraient pas été épurées. La charge en phosphore et en matière organique rejetée par la STEP d'Aïre est la plus importante du bassin du Léman et des eaux du Rhône en aval. Source: Dpt de l'intérieur et de l'environnement.» Le Conseiller administratif Christophe ISELI est sensible à ce problème. Il relève qu'en tant que membre du Conseil cantonal de l'environnement (créé récemment), il a oeuvré au sein d'un groupe qui a défini le domaine de l'eau comme étant prioritaire.

A son avis, le problème de la STEP d'Aïre est «avant tout financier». La résolution radicale est votée à l'unanimité.

### Servitudes pour les SIG

Une délibération sur la constitution de servitudes au profit des Services Industriels de Genève sur le préau des Ranches est ensuite votée à l'unanimité. Elles permettront aux SIG d'entretenir leurs constructions sou-

terraines et de les adapter éventuellement aux exigences nouvelles.

Une seconde constitution de servitudes, ainsi qu'un droit de superficie octroyé à la FMCV sur la parcelle 3705, sont votés à l'unanimité. Cela concerne cette fois-ci les constructions de l'avenue Henri-Golay. Le droit de superficie est octroyé à titre gratuit, jusqu'à ce que la situation financière de la FMCV lui permette de verser à la commune une rente de superficie. Une demande de dérogation concernant un ensemble de huit villas jumelles et piscine au chemin des Corbillettes est présentée. Elle sera étudiée en commission de l'aménagement.

Les élus envoient également pour étude en commission les demandes suivantes : un crédit extraordinaire de 1,4 million de francs pour l'extension de l'école des Libellules, un crédit de 860 000 francs destiné à la construction de collecteurs séparatifs entre les citernes sises entre la route de Vernier et la voie ferroviaire rejoignant les Services Industriels, enfin un crédit de 2,35 millions de francs concernant l'extension de l'école de Vernier-Place (construction d'une école de six classes avec salle de jeux, deux classes d'appui et une salle des maîtres en annexe de l'école d'ici la rentrée 1996).

S.G.

## Service social

### Aux aînés et à toute personne intéressée

#### CONFÉRENCE-DÉBAT

**Mercredi 8 novembre 1995 à 14h15**

dans la grande salle de l'école d'Avanchet-Salève,  
rue François-Durafour 17.

Deux sujets nous ont été proposés et nous avons  
décidé de les traiter l'un et l'autre :

«**Les nouveaux Services Industriels de Genève**»  
par Monsieur Louis DUCOR, Président des SIG.

Vous savez que le nouveau bâtiment des SIG a été  
inauguré. Il se trouve dans la zone industrielle du  
Lignon et réunit sous un même toit toutes les activités  
des SIG.

«**O.C.P.A. (Office cantonal pour personnes âgées)  
Rente complémentaire à l'AVS et à l'AI**» par  
Madame Monique HUMBERT, Directrice de Pro  
Senectute Genève.

Ce sujet est souvent abordé mais reste toujours  
d'actualité. Quelles sont les conditions pour avoir  
droit à une rente O.C.P.A. ?

- situation à domicile,
- situation en pension.

Après chaque thème, un temps sera donné pour vos  
questions. Comme à l'accoutumée, cette conférence  
sera suivie d'une collation à laquelle tous les partici-  
pants sont conviés.

## Club hygiénique de Châtelaine

### 3 LEÇONS GRATUITES



#### ESCRIME

Salle d'armes  
Ecole d'Avanchet-Jura  
Rue du Grand-Bay 13

De 8 à 11 ans, débutants	lundi et (ou) mercredi de 16h à 17h.
De 8 à 11 ans	lundi et (ou) mercredi de 16h à 17h.
De 12 à 15 ans	lundi et (ou) mercredi de 18h à 19h30.
Adultes, dès 16 ans	vendredi de 18h à 20h.

Heures d'ouverture de la salle d'armes :

lundi et mercredi	de 9h à 12h et de 16h à 22h
vendredi	de 18h à 22h.

Pour tout complément d'information, veuillez téléphoner  
au 796 19 65 (aux heures susmentionnées).

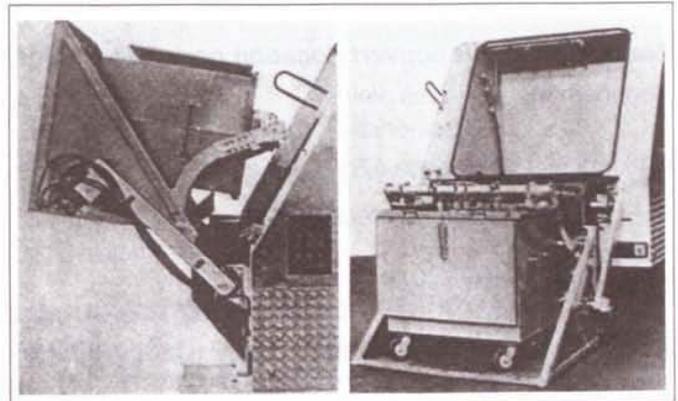
A bientôt !

## Lavage de containers voirie

Un container mal entretenu engendre la prolifération des  
bactéries et autres agents de maladies. Il attire aussi les  
insectes de toutes sortes et dégage des odeurs souvent  
désagréables.

Vous pouvez éviter tous ces désagréments en faisant  
nettoyer votre container régulièrement.

Nous venons sur place avec un véhicule agréé par l'Office  
de la Protection des eaux pour nettoyer intérieurement et  
extérieurement tous vos containers. Le processus de  
lavage a lieu en chambre close sur le véhicule, et donc  
l'emplacement de vos containers reste propre et sec.



Si vous désirez en savoir plus, vous pouvez contacter  
votre partenaire voirie sur la commune de Vernier, à savoir

**SAUVIN, SCHMIDT SA**

Tél. 304 01 16



## Savoir... participer

### TAUX MOYEN D'ACTIVITÉ

(Personnes ayant une activité professionnelle par rapport  
à la population totale, chiffres 1990)

Vernier	55,8%
moyenne canton	54,3%



### TAUX DE CHÔMAGE en juin 1995

Vernier	7,2%	Moyenne canton	6,4%
---------	------	----------------	------

(source : OCSTAT, résultats statistiques, juin 1995)

Ndlr : dans le "savoir... participer" du mois de juillet, les couleurs de la légende  
ont été inversées entre les taux les plus faibles et les plus forts taux.

## Service des sports

### Location des courts couverts

Du 30 octobre 1995 au 31 mars 1996 (22 semaines)

de 9h à 22h

#### Tennis *Court couvert (location pour 1h/semaine)*

Abonnement *périodes pleines*

+ week-ends Fr. 250.-

du lundi au vendredi de 12h à 14h et de 17h à 22h.

*périodes creuses* Fr. 220.-

#### Badminton *Court couvert (location pour 1h/semaine)*

Abonnement *périodes pleines*

+ week-ends Fr. 180.-

Du lundi au vendredi de 12h à 14h et de 17h à 22h.

*périodes creuses* Fr. 150.-

1 heure Fr. 9.-

1 heure (jusqu'à 18 ans) Fr. 7.-

**Attention :** Pendant les fêtes de fin d'année, la buvette et les vestiaires seront fermés du 23 décembre 1995 au 7 janvier 1996. Les personnes en possession d'un abonnement pourront accéder aux courts couverts.

### ECOLE DE SKI

**CHERCHONS ACCOMPAGNATRICES** adultes bénévoles pour école de ski communale, hiver 1996, 2 périodes de 4 mercredis.

Pour tous renseignements s'adresser à la commune de Vernier, service des sports, tél. 796 62 96.

### Ecole de badminton - août/décembre 1995

destinée aux jeunes de 9 à 18 ans,

**jusqu'au 13 décembre 1995.**

Le mercredi de 13h15 à 14h35 et de 14h40 à 16h.

Fr. 50.- pour 13 leçons, puis prix dégressif.

En collaboration avec l'Association cantonale genevoise de badminton (A.C.G.B.).

*Renseignements et inscriptions :* Centre de tennis d'Aïre, 17, ch. des Lézards, 1219 Aïre, tél. 796 21 98.

### Ecole de tennis - octobre/décembre 1995

destinée aux jeunes de 8 à 16 ans.

**Du 25 octobre au 20 décembre 1995.**

Le mercredi, Fr. 80.- pour la période.

*Renseignements et inscriptions :* Centre de tennis d'Aïre, 17, ch. des Lézards, 1219 Aïre, tél. 796 21 98.

### Location des courts extérieurs

Du 30 octobre 1995 au 31 mars 1996

(22 semaines)

Lundi et mardi de 9h à 16h

Mercredi de 9h à 14h

Jeudi de 9h à 16h

Vendredi, samedi et dimanche de 9h à 22h

1 heure Fr. 8.-

1 heure (jusqu'à 18 ans) Fr. 5.-

**Attention :** Pendant les fêtes de fin d'année, la buvette et les vestiaires seront fermés du 23 décembre 1995 au 7 janvier 1996.

### Bassins des Ranches et d'Avanchet-Jura

OUVERTURE AU PUBLIC - SAISON 1995/1996

#### Bassin des Ranches (16x8m) - jusqu'au 24 avril 1996

*Mercredi*

Enfants de 6 à 15 ans fond à 0,80 m 13h45 à 15h45

Enfants et adultes fond à 2,00 m 15h45 à 17h45

Adultes fond à 2,00 m 17h45 à 18h45

Adultes fond à 1,25 m 18h45 à 19h45

#### Bassin d'Avanchet-Jura (16x8m) - jusqu'au 5 mai 1996

*Mercredi*

Enfants de 6 à 15 ans fond à 0,80 m 16h15 à 17h15

Enfants et adultes fond à 1,25 m 17h15 à 18h15

Enfants et adultes fond à 2,00 m 18h15 à 19h15

Adultes fond à 2,00 m 19h15 à 20h15

*Dimanche*

Enfants et adultes fond à 1,25 m 8h45 à 9h45

Enfants et adultes fond à 2,00 m 9h45 à 11h45

Fond à 2 m seulement pour les personnes sachant nager.

Prix pour l'heure enfants de 6 à 15 ans Fr. 0,50  
adultes Fr. 2.-

Les bassins sont fermés pendant les vacances scolaires et jours fériés, soit : du 28 octobre au 5 novembre 1995, du 23 décembre 1995 au 7 janvier 1996, du 17 au 25 février 1996, du 4 au 14 avril 1996 et le 1er mai 1996.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du Service des sports, tél. 796 62 96 (le matin).

## Immeuble 64 à 70, chemin de l'Etang à Châtelaine

20 ans - le bel âge !

Le 16 septembre dernier, les habitants du chemin de l'Etang 64 à 70 à Châtelaine, ont fêté les 20 ans de leur immeuble.

Une tente aux couleurs genevoises érigée devant la maison a accueilli, pour la circonstance, au son de la musique, de nombreux résidents heureux de fêter l'événement autour d'un apéritif suivi d'un succulent repas.

Puis, après l'épreuve des discours, avec l'historique de l'immeuble, les participants ont eu tout le loisir de tester leurs connaissances des lieux en répondant aux questions du concours et en essayant de retrouver l'emplacement des photos insolites exposées.

Tout le monde, les anciens comme les nouveaux locataires, prit à cœur d'y participer. Grâce à de généreux donateurs, chacun a été récompensé pour sa perspicacité.

Cet anniversaire, préparé par une dizaine de dames et en accord avec la Coopérative d'habitation des cheminots, avait pour but de resserrer les liens entre locataires ou d'en créer de nouveaux.

L'ambiance et la convivialité qui régnaient sous tente samedi après-midi prouvaient aux organisatrices que leur but était atteint : les participants manifestaient tous le désir de renouveler l'expérience.

Alors, à la prochaine fête dans... ?

Le comité d'organisation

### Conseil municipal

#### Prochaines séances

14 novembre 1995

12 décembre 1995

## Documents nécessaires pour l'obtention d'une nouvelle carte d'identité :

- ancienne carte d'identité
- 1 photo-passeport récente en noir-blanc ou en couleur permettant d'identifier sans ambiguïté la personne (fond neutre - pour les photos d'automates éviter le rideau)

Pour les Genevois : Livret de famille  
ou acte de famille  
ou acte d'origine

Pour les Confédérés : Permis d'établissement ou de séjour ou, à défaut, attestation de l'Office cantonal de la population

Tarif : jusqu'à 15 ans Fr. 25.-  
dès 15 ans révolus Fr. 35.-

Horaire : de 9h à 12h et de 14h à 17h.

## VENTE-ECHANGE ET LOCATION POUR L'ESCALADE

Jardin Robinson de Balaxert,  
Maison de quartier, av. de Crozet 39

**Le samedi 11 novembre 1995**

déguisement costumes d'enfants,  
déguisement costumes d'adultes,  
accessoires pour déguisements.

### Règlement pour la vente :

Dépôt pour la vente vendredi 10 novembre de 18h à 20h

**Vente et location samedi 11 novembre de 10h à 12h**

Retrait et encaissement samedi 11 novembre de 13h à 14h30

**Avertissement :** dès 14h30, tous les objets et argent non retirés resteront pour l'A.P.E. Balaxert. Tous les articles doivent être propres et en bon état, munis d'une étiquette, assez grande et bien fixée, indiquant votre prix et la taille, en laissant une place pour votre numéro de référence.

Les organisatrices surveillent le bon déroulement de la vente. Cependant, nous *déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol.*

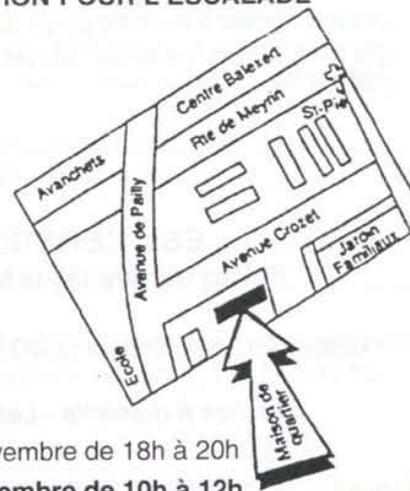
Finance d'inscription : le vendeur paie une taxe de 20 cts sur chaque article lors du dépôt. De plus, une taxe de 10% sera perçue sur chaque article vendu, pour les frais d'organisation.

### Règlement pour la location :

Peut être obtenu gratuitement auprès des organisatrices.

**Un dépôt de Fr. 50.- par déguisement**, comprenant la location du costume (Fr. 15.-), sera perçu. Restitution de la location et du dépôt **le vendredi 15 décembre 1995 de 18h à 20h.**

Responsables : A.P.E. Balaxert, ch. de l'Etang 70, 1219 Châtelaine  
Renseignements : S. LENZ, tél. 796 55 61 - A. NANCOZ, tél. 797 10 85.



# Agenda

## Vente de jouets d'occasion 1995

Comme chaque année, l'équipe du **TROC LIGNON JOUETS** organisera sa traditionnelle vente de jouets à la Salle des fêtes du Lignon.

**Mardi 28 novembre  
de 14h à 20h**

Réception des articles :  
lundi 27 novembre de 14h30 à 21h.

Notez bien ces dates !

Les autres détails suivront.

Si vous désirez d'ores et déjà de plus amples renseignements, téléphonez au 796 38 19, 797 07 80 ou 797 21 79.

## ESL VERNIER

Equipe de 1ère Ligue Nationale

Calendrier championnat 1LNO tour préliminaire

### Matches à domicile - Les Ranches

Samedi	11.11.95	17h30	BBC Brig
Vendredi	17.11.95	20h30	BC Collombey-Muraz
Vendredi	1.12.95	20h30	Hélios Basket
Vendredi	8.12.95	20h30	Basket La Tour
Mercredi	10.01.96	20h30	Lausanne-Basket
Vendredi	12.01.96	20h45	USY Yverdon

## LA MACAV

48, rue du Village

**Du 6 au 25 novembre 95**



**GIULIANA PERNAS**

"ÉTÉ COMME HIVER..."

UNE MAILLE À L'ENDROIT,  
UNE MAILLE À L'ENVERS..."

Invitation à toute personne intéressée

## CONFERENCE-DEBAT

### Allier vie professionnelle et vie familiale, l'enjeu d'une formation humaine

En quoi nos ressources intérieures peuvent-elles nous aider à réaliser cette alliance et comment ?

Certains travaillent pour vivre, d'autres vivent pour travailler, mais peu vivent et travaillent en vivant.

Est-ce une fatalité d'être ainsi souvent écartelé entre amis et patrons, famille et profession ?

### Le vendredi 24 novembre 1995 à 20h

Maison de quartier de Balexert, avenue de Crozet 37

Conférencier : Luc WILHELM,  
Animateur en éducation des adultes et  
formateur PRH (Personnalité Relations Humaines)

Organisateurs:

Elvire BEZZOLA, tél. 796 07 72

Denis THORIMBERT, tél. 796 09 40.

## Dans le hall de Balexert

### Jusqu'au 4 novembre

Les Droits des enfants de Suisse et du Monde, une exposition de photographies noir-blanc présentera quelques thèmes de la Convention des Droits des enfants, avec la participation de Défense des Enfants - International DEI, exposition mise sur pied dans le cadre des manifestations du 50ème anniversaire de l'ONU.

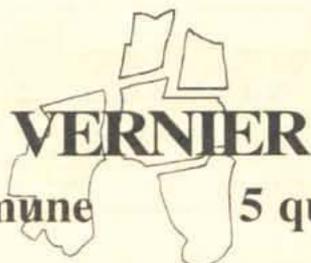
Accrochage des travaux des finalistes (élèves des Arts Décoratifs de Genève) du logotype genevois du 50ème anniversaire de l'ONU.

Concours pour les enfants.

### Du 6 au 25 novembre

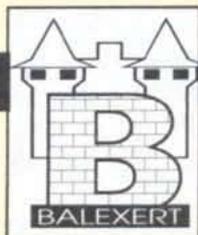
La REGA, garde aérienne Suisse de sauvetage, se présente et offre de nombreuses démonstrations et animations pour le grand public.





1 commune 5 quartiers

Pages d'information des associations de quartier



## Infos quartier - BALEXERT

Association des intérêts du quartier de Ballexert et environs  
Case postale 8 - 1219 Châtelaine

### Résumé de la soirée-information organisée par l'AHABAL sur l'extension du Centre commercial de Ballexert

M. WALTHER salue l'assemblée et présente M. KUNZ, directeur du Centre commercial de Ballexert et conférencier.

Ce dernier tient à relever l'efficacité de l'AHABAL qui a réussi à mobiliser les habitants du quartier pour cette soirée d'information.

Il nous présente le Centre commercial de Ballexert :

Ballexert est l'un des plus grands centres commerciaux de Suisse romande. Il est géré en S.A. et appartient pour moitié à Migros et moitié au Grand Passage.

#### Ballexert en quelques chiffres

Le centre compte une surface de 27500 m<sup>2</sup>, dont 11000 m<sup>2</sup> pour Migros et 4000 m<sup>2</sup> pour les circulations publiques. Les parkings représentent 50 000 m<sup>2</sup>.

Ballexert comporte 50 commerces. Son chiffre d'affaires s'élève à

230 millions de francs environ par an. Son budget publicité se chiffre à 1 million de francs, dont 400 000 francs pour les expositions.

Ballexert aspire à proposer à la clientèle des expositions diversifiées et intéressantes et choisit également de promouvoir des spectacles d'un bon niveau culturel.

Le centre garantit 600 emplois, équivalant à 480 à plein temps.

Ballexert reçoit 4,6 millions de visiteurs par année, piétons, passagers des transports publics et automobilistes confondus.

1,9 million de véhicules par année entrent dans les parkings de Ballexert.

#### Projet d'extension

L'extension se fera sur la parcelle de l'Auto Center Migros.

La nouvelle entrée se fera par la bretelle routière déjà existante.

L'Auto Center sera déplacé de l'autre côté de la bretelle (actuellement par-

king). Il y aura 300 à 400 places supplémentaires en parking souterrain.

Il est prévu d'agrandir plusieurs commerces, notamment les magasins Pick-Pay, H&M, Fust et C&A.

Il est également prévu de créer un bureau PTT qui remplacera celui du Bouchet.

Le coût de cet agrandissement est devisé à 55/60 millions de francs.

Les travaux devraient débuter en octobre 1995 avec le déplacement de la station Auto Center et se terminer à fin 1997.

M. KUNZ répond ensuite aux nombreuses questions des participants.

Il remercie d'ores et déjà les personnes concernées pour leur patience et leur compréhension tout au long de la durée des travaux.

La conférence se termine par une verre offerte à toutes les personnes présentes.

Association des Intérêts de Vernier-Village  
Case postale 434 - 1214 Vernier

### Il fut un temps où la musique adoucissait les moeurs...

C'est une vitrine un peu cachée dans une petite cour qui donne sur la rue du Village, à côté de notre ami Gregori. Au fond, c'est l'ancienne menuiserie de Monsieur Roch où, enfants, nous allions nous ravitailler en liteaux pour nos cerfs-volants. C'était le temps des jeux insoucians mais qui n'a pas entièrement disparu, si l'on en juge par les objets insolites que l'on aperçoit à travers les vitres : un cochon rose, un cheval de manège, le chien de «La voix de son maître», une maquette d'avion en acajou, un petit orgue de barbarie monté sur une poussette et tant d'autres choses qui montrent que l'endroit est habité.



Le Maître de ces lieux - après leur propriétaire bien sûr - s'appelle Jean Furrer.

Vous le décrire en peu de mots ? Un fumeur de pipe qui serait fou de musique mécanique en même temps que d'automates. C'est à peu près le monde dans lequel il vit en dehors d'une autre activité professionnelle bien remplie. Mais là, au milieu du village, c'est son domaine et ce do-



Jean Furrer

main, c'est celui de la précision, de l'imagination, du goût des choses bien faites.

Jean Furrer a choisi de s'évader dans ce monde musical à cause - précisément - de la musique.

Il aurait pu s'intéresser aux maquettes de bateaux, aux machines à vapeur, aux vieux vélos. Il a choisi le piano mécanique parce que la musique est le résultat de son activité de constructeur et de restaurateur d'oeuvres d'art que le temps a trop souvent détériorées. Mais ce but qu'il s'est fixé ne l'empêche pas, par exemple, de se rendre en Angleterre, justement pour y admirer... des machines à vapeur ! Mais également pour y choisir des outils adaptés à son «vice», nous voulons dire la précision. Car il s'agit de travailler au dixième de millimètre - et même au-delà - sur des ajustages en bois, cuir, toile qui ne sont pas, dans ce cas, des matériaux de tout repos.

Aussi, faut-il voir notre artisan, la pipe à la bouche, tourner dans son atelier, chercher l'outil qui convient, s'installer pour percer, fraiser, raboter, poncer, adapter ici un moteur miniaturisé, là le coude d'un pirate en bois juché sur un tonneau puis, pour faire plaisir au visiteur, lancer la ritournelle du petit orgue.

Sur une table trône un piano pneumatique en réparation. Son ventre ouvert montre un cauchemar de plombier : tuyaux, soufflets, marteaux, tringles, tout y est pour qu'on n'y comprenne rien. Mais est-ce justement parce qu'autrefois Jean Furrer a été plombier qu'il s'y retrouve ? Qui sait... Cela prouve en tout cas que la plomberie mène à tout : il suffit d'en sortir.

Valable aussi pour la spéléologie ! Un jour peut-être, notre Artiste partira. Il possède un petit musée personnel en Valais et il compte bien s'y retirer.



La vitrine

Ce sera un grand dommage pour ce coin du village qui perdra encore un peu plus de sa poésie, si tant est qu'il en ait eue : c'est lorsque les bonnes choses ont disparu que l'on se prend à les regretter...

Le Comité de l'AIVV

# VERNIER ROCK

NOVEMBRE 1995



JEUDI **9** NOVEMBRE

**ALLIANCE ETHNIK**  
**CHRIS THOMAS**  
**DISFUNKTION**  
RESEAU ROCK SUISSE 95

VENDREDI **10** NOVEMBRE

**M PEOPLE**  
**JAMES TAYLOR QUARTET**  
**WILD MANGO**  
RESEAU ROCK SUISSE 95

SAMEDI **11** NOVEMBRE

**CLAWFINGER**  
**LOFOFORA**  
**SHED SEVEN**

**SALLE DES FÊTES DU LIGNON**

SOUTENU PAR:

  
**CIPRET**

PREVENTION TABAGISME

GENEVE



Les Énergies de Genève

**fegpa**

PREVENTION DE L'ALCOOLISME